

CONDITIONS GÉNÉRALES

EUROPCAR PORTUGAL EXCLUANT MADÈRE & LES AÇORES



Durée

Séjour minimum: 3 jours

Séjour maximum: Les contrats de location ne peuvent excéder 30 jours. Pour les locations de plus de 30 jours, un deuxième bon d'échange devra être émis selon les mêmes conditions tarifaires que le premier. Le véhicule doit être retourné à l'agence et remplacé par un autre véhicule.

La facturation des jours se calcule par tranches de 24 heures, vous devez respecter les heures annoncées de livraison et de restitution stipulées sur votre contrat afin d'éviter la facturation d'une journée supplémentaire par Europcar. L'heure de prise du véhicule détermine le début de la location.

Délai de grâce

Prise et remise du véhicule: Un délai de grâce de 29 minutes est accordé pour la prise comme pour la remise du véhicule. Au moment de la prise, si le délai de grâce est dépassé, Europcar se réserve le droit d'offrir le véhicule à un autre client. Au moment de la remise du véhicule, si le délai de grâce est dépassé, Europcar facturera une journée additionnelle au tarif régulier affiché au comptoir.

Inclusions

→ **Le plan BASE** d'Europcar inclut le Kilométrage Illimité, l'Assistance Routière de base, l'Assurance Responsabilité Civile au tiers, le Frais d'Abandon domestique et la TVA.

→ **Le plan SUPER** d'Europcar inclut le Kilométrage Illimité, l'Assistance Routière de base, l'Assurance Responsabilité Civile au tiers, les Assurances Collision/Dommages/Vol sans franchise, le Frais d'Abandon domestique et la TVA.

Exclusions et restrictions

Taxe 1^{ère} Station aux Aéroports : 25€ + TVA

Taxe Routière : 1.50€ par jour + TVA

Carburant: Les véhicules sont livrés avec un réservoir plein et doivent être retournés dans les mêmes conditions. Le client est tenu de faire le plein avec le même type de carburant utilisé par Europcar. Si le véhicule n'est pas retourné avec le plein d'essence, des frais de 15€ + le coût du carburant (affiché en agence) seront à la charge du client.

Accessoires, Services et Suppléments : Se référer à la page 5 du document.

Conducteurs

Exigences : Tous les conducteurs doivent fournir un permis de conduire original écrit en alphabet romain, une carte de crédit valide à leur nom, leur passeport – ainsi que le bon d'échange lors de la prise du véhicule. Les permis de conduire doivent être clairs, doivent inclure une photo et doivent être émis depuis un minimum d'un an (à l'exception des catégories Premium nécessitant un permis émis depuis un minimum de 2 ans). Le permis international n'est pas obligatoire mais fortement conseillé et il peut s'avérer nécessaire pour voyager à l'extérieur du Portugal.

Conducteur additionnel: Seul le conducteur enregistré sur le bon d'échange ainsi que les personnes autorisées – enregistrées à titre de conducteurs additionnels - lors de la prise du véhicule peuvent conduire un véhicule Europcar. Le conducteur principal est tenu de communiquer au comptoir d'Europcar toute autre personne qui pourrait conduire le véhicule, un frais de conducteur additionnel lui sera facturé et cette personne devra être présente lors de la prise du véhicule. Le conducteur additionnel se doit de respecter les mêmes exigences que le conducteur enregistré. Si le conducteur additionnel est âgé de moins de 23 ans un frais supplémentaire « Jeune Conducteur » sera facturé.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Europcar Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Age minimum:

19 ans pour toutes les catégories **sauf exceptions ci-dessous**;

25 ans pour les catégories : PDMD; PWMD; LDAD;LWAD; PDAD; PWAD; HTMD; UTAD; PNGD; PTAD; PTFD; LTAD; LTGD; WTAD; WTFD; PPDFD; LDED; LDFD; LDFD; LDGD; LWED;LWFD; WDAD;WDFD; XCAD;XCGD; XWAD;XWGD; XDAD; XLFD; XDGD; XDFFD; GFFD; FFGD; LFAD; UFFD; WFAD; LFFD; RFMD; RFAD; FFAD; PVMD; PVAD

Jeune conducteur: Tout conducteur âgé entre 19 et 22 ans doit s'acquitter d'un frais de « Jeune Conducteur » au moment de la prise du véhicule. Tarification page 5.

Conduite hors Portugal

Les voitures Europcar sont autorisées à circuler dans les pays suivants :

Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Pays (Destinations) Interdits :

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, Roumanie, Russie, Slovénie et Ukraine.

Entretien & Conduite du véhicule

Le client et les conducteurs autorisés à conduire le véhicule sont responsables de la bonne conduite du véhicule et doivent se conformer aux normes d'emploi recommandées par le fournisseur. Tous les frais liés à la réparation, l'entretien ou le remplacement de l'huile, nécessiteront une autorisation préalable d'Europcar. En plus de l'autorisation d'Europcar, le conducteur devra fournir les reçus nécessaires afin d'obtenir un remboursement.

En Europe Continentale, les véhicules sont conduits sur le côté droit de la chaussée. Les ceintures sont obligatoires à l'avant et à l'arrière. Les enfants doivent être assis dans des sièges adaptés jusqu'à l'âge de 10 ans - ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit efficace - et doivent être assis à l'arrière de l'habitacle. La conduite du véhicule sur les routes non pavées interdite.

Abandon

Domestique (sur le continent): Il est permis de prendre et de remettre le véhicule dans des centres différents. Sans frais additionnels avec les plans de Base et Super.

Abandon international: Interdit.

Dépôt et Paiement

Dépôt: Lors de la prise du véhicule, une carte de crédit valide - au nom du titulaire du bon d'échange - devra être présentée comme garantie. Une pré-autorisation bancaire sera effectuée, les frais ne seront facturés sur la carte de crédit, le cas échéant, qu'après la restitution du véhicule. Montant du dépôt de garantie : 300€

Carte de Crédit acceptées : Visa, American Express, Mastercard

Non acceptés : cartes de débit, comptant

Bon d'échange Prépayé – Prepaid Voucher: Doit être présenté obligatoirement à la prise de véhicule et être émis au nom et prénom du locataire (il peut y avoir des frais en cas de changement de nom du conducteur principal une fois sur place). Les journées additionnelles non-couvertes par le bon d'échange seront facturées selon les tarifs publiés du loueur à la remise du véhicule.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Europcar Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Procédure lors de la prise du véhicule

Peu importe le plan d'assurance souscrit, un dépôt de garantie sera prélevé sur la carte de crédit du titulaire pendant toute la durée de location. Ce montant peut varier selon le loueur et le pays visité.

Des assurances complémentaires relatives aux franchises et autres garanties telles que crevaison, bris de glace, bagages, effets personnels, assistance routière supplémentaire (...) seront proposées par le loueur et peuvent être souscrites lors de la livraison. Il est important de noter qu'une fois ces assurances acceptées, aucun remboursement ne sera accepté.

Il est important d'exiger une inspection du véhicule avant et après la remise du véhicule. Des frais supplémentaires et administratifs pourraient être facturés en cas d'incidents/accidents non-déclarés ou non-responsables (rayures, impacts etc.). Si le véhicule réservé par le client n'est pas disponible au moment de la prise, Europcar est tenu d'offrir un autre véhicule de catégorie similaire - ou supérieur si aucun véhicule similaire n'est disponible - au client. Si le surclassement offert par Europcar est refusé par le client, aucun remboursement ne sera accepté.

Procédure lors de la remise du véhicule

La location se termine par la restitution du véhicule, de ses clés et de ses papiers au comptoir du loueur, à un agent Europcar. Au moment de la remise du véhicule, le client est tenu de vérifier l'état de la voiture avec le représentant Europcar. Si le véhicule n'est pas conforme au contrat de location, le client est tenu responsable de remplir un rapport faisant mention des dommages causés au véhicule. Si le client ne peut vérifier l'état de véhicule avec un représentant, il autorise donc Europcar à facturer tout dommage signalé sur la voiture. Si le véhicule est restitué en dehors des heures d'ouverture, le client en a la responsabilité jusqu'à l'ouverture du lieu de restitution. Dans les deux cas, le client doit impérativement remplir la section du contrat de location signalant l'état de la voiture, accident ou non. Dans l'hypothèse où le véhicule serait restitué sans ses clés, celles-ci seront facturées au locataire ainsi que, s'il y a lieu, les frais de rapatriement du véhicule. Le loueur ne peut en aucune façon être tenu responsable des biens qui auraient été oubliés dans le véhicule à l'issue de la location. Toute restitution du véhicule avant la date et l'heure mentionnées sur le Contrat de location ne saurait donner lieu à un remboursement.

Procédure en cas d'accident et de vol

Le locataire doit informer le fournisseur Europcar de tout accident dans les 24 heures maximum suivant l'incident, il se doit de compléter le rapport d'accident (constat à l'amiable ou rapport de police) en y incluant tous les détails du conducteur et du tiers impliqué, ce document doit être remis au comptoir Europcar dans les 24h suivant l'accident. Dans le cas d'un accident ou du vol du véhicule, les locataires doivent impérativement appeler les autorités de police et contacter l'assistance routière Europcar. La non déclaration d'accident ou de vol dans les délais prescrit peut entraîner l'annulation des couvertures d'assurance. En cas de bris ou de mauvais fonctionnement du véhicule, contactez l'Assistance Routière afin d'obtenir la procédure à suivre.

L'Assistance Routière

Une assistance routière de base 24 heures est disponible pour urgence. En cas de panne ou d'accident, vous êtes prié d'appeler le numéro fourni avec votre contrat. *NB : en période de pointe, une attente de 30 minutes est possible.*

Les clients peuvent devoir régler certaines prestations (taxi, réparations, remorquage...). Il est important de garder tous les reçus ou factures détaillés pour bénéficier d'un remboursement à la fermeture du contrat. Des procédures seront fournies au moment de la prise du véhicule.

Une **Assurance Assistance Routière additionnelle** est offerte à destination pour couvrir tous frais non-remboursables en cas de panne ou d'accident résultant d'une panne ou erreur de carburant,, la casse ou la perte des clés du Véhicule, les pannes de batterie ainsi que les crevaisons et/ou détérioration de pneumatiques. Cette Assurance doit aussi être souscrite pour bénéficier de l'Assistance Routière sur les autoroutes. Tarification disponible à destination au moment de la prise du véhicule.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Europcar Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Assurances et Couvertures

POUR CONNAITRE LES GARANTIES COMPLÈTES, LES COUVERTURES MAXIMALES ET LES EXCLUSIONS, VEUILLEZ-VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS OFFICIELLES DU LOUEUR DISPONIBLES À DESTINATION.

Assurance de BASE

En souscrivant à un plan de BASE sans couverture CDW et THW, le locataire devient responsable de la valeur totale du véhicule pendant son contrat de location. Il est de sa responsabilité de s'informer auprès de ses organismes d'assurances personnelles des procédures et couvertures en cas d'accident, de dommages ou de vol à destination.

Assurance Collision & Dommages sans franchise (SPCDW)

Le plan **SUPER d'Europcar** inclut l'Assurance SPCDW. Celle-ci élimine la responsabilité financière du locataire et réduit la franchise à 0 en cas de collision et/ou dommages sur le véhicule. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de l'Assurance CDW tombent en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés ou si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

Assurance Vol sans franchise (SPTHW)

Le plan **SUPER d'Europcar** inclut l'Assurance SPTHW. Celle-ci élimine la responsabilité financière du locataire et réduit la franchise à 0 en cas de vol du véhicule. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de l'Assurance THW tombent en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés ou si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

Assurance responsabilité civile illimitée

Cette assurance couvre la responsabilité civile obligatoire du conducteur d'un Véhicule à l'égard des tiers au titre d'un dommage causé à leurs biens, d'un préjudice corporel ou d'un décès découlant d'un accident survenant pendant la conduite du Véhicule. Cette Couverture est une obligation légale et son coût est inclus dans les frais de location. L'assurance Responsabilité aux tiers ne comprend pas le préjudice corporel ou décès que le conducteur, au moment de la collision, peut subir *ou* tout dommage causé à vos biens et effets personnels transportés *ou* tout dommage causé au Véhicule.

Sous réserve de violation grave des lois en vigueur (y compris les règles applicables du Code de la route), si des lois et/ou règlements sont enfreints, il pourra être demandé au locataire de rembourser tout ou en partie des coûts engagés par l'assureur au titre de l'incident ou accident.

Assurances optionnelles offertes à destination

Des assurances complémentaires seront proposées à destination, une fois ces assurances acceptées aucun remboursement ne pourra être effectué.

- Assurance Bris de glace, Phares et Pneumatiques (WWI)
- Assurance Super Protection Personnelle – Accident & Bagages (SPAI)
- Assistance Routière Complémentaire

Le vol des effets personnels ou des marchandises dans le véhicule n'est pas couvert. Les couvertures d'assurances ne sont pas valables en cas de :

- Dommages causés volontairement ou par négligence, par une mauvaise utilisation ou non-respect des règles de conduite du véhicule et des conditions d'utilisation
- Dommages aux toits (mauvais calcul de la hauteur des véhicules ou des objets qui sortent du véhicule)
- Dommages aux parebrises, vitres, vol de pneus, des roues (crevaisons, barres, couvre-roues etc.) - sauf si achat d'une assurance optionnelle
- Dommages causés à l'embrayage
- Dommages à l'intérieur du véhicule (brûlures de cigarette etc...)
- La perte des clés est considérée comme étant de la négligence et peut entraîner l'annulation des couvertures
- D'utilisation pour des locations avec chauffeur (à but professionnel)
- Erreur sur le type de carburant utilisé
- Non-respect de l'obligation du conducteur de remplir un constat d'accident dans les 24 heures suivant le sinistre ou de prévenir les autorités compétentes

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Europcar Canada
4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4
1.888.285.8384

Services, Accessoires & Suppléments

LES TARIFS ET CONDITIONS EUROPCAR SONT SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

Les services, les accessoires et les suppléments offerts à destination doivent être commandés au moment de la réservation ou au moment de la prise. Tarifs payables à destination et sous réserve de disponibilité.

Les prix peuvent changer sans préavis – En cas de divergence, les frais affichés au comptoir de livraison/restitution prévalent.

Équipements spéciaux, services et suppléments

Les équipements sont *en demande* et sous réserve de disponibilité. Europcar ne peut confirmer la disponibilité. Tous les prix mentionnés ci-dessous sont hors-taxes et payables à destination. La taxe sur le Portugal continental est de 23%.

Frais d'Aéroport : 25€

Frais de Gare : inclus

Taxe Routière (LAF): 1.50€ par jour

Frais d'abandon domestique: inclus

Jeune conducteur (19-22 ans) : 5€/jour pour un maximum de 50€ par location

Conducteur additionnel: 5.50€/jour pour un maximum de 55€ par conducteur additionnel

Coquille pour bébé CSI (0-12mois) : 8.50€/jour pour un maximum de 85€ par location

Siège bébé CSB (1-3 ans) : 8.50€/jour pour un maximum de 85€ par location

Siège enfant CST (4-7 ans) : 8.50€/jour pour un maximum de 85€ par location

Les sièges pour enfant doivent être demandés lors de la réservation et sont soumis à disponibilité. Frais de 90€ si retournés endommagés ou non retournés.

Rehausseur BST (8-12 ans) : 5.50€/jour pour un maximum de 55€.

Frais de 60€ si retourné endommagé ou non retourné – doit être demandé lors de la réservation et est soumis à disponibilité.

Support à bagages : 6€/jour pour un maximum de 60€

Frais de 70€ si retourné endommagé ou non retourné – doit être demandé lors de la réservation et est soumis à disponibilité.

GPS: 8€/jour pour un maximum de 112€ par location

Frais de 15€ si le GPS est retourné dans un comptoir différent du comptoir de prise.

Wifi portable : 5€/jour pour un maximum 50€ par location

Frais de 81.30€ si non retourné ou retourné endommagé – doit être demandé lors de la réservation et est soumis à disponibilité.

Ipad2 : 9.50€/jour pour un maximum 95€ par location

Frais de 487€ si non retourné ou retourné endommagé – doit être demandé lors de la réservation et est soumis à disponibilité.

Dispositif de gestion des péages : 1.50€/jour pour un maximum 15€ (excluant les péages payables à la remise du véhicule).

Frais de 28.45€ si non retourné ou retourné.

Service Hors des heures d'ouverture : Dans les aéroports uniquement et sur demande lors de la réservation. Des frais supplémentaires peuvent être exigés.

Pénalités

Frais administratifs en cas d'accident et/ou incident : 30€+tax de frais administratifs seront facturés au client pour tout dommage constaté sur le véhicule lors de la remise.

Frais administratifs en cas d'infraction routière ou de péage impayé : 30€+tax de frais administratifs seront facturés au client pour tout traitement de contravention reçu ou de péage impayé.

Pénalités en cas d'équipements non retournés ou endommagés : Veuillez-vous référer aux frais indiqués ci-dessus.

Des frais additionnels seront facturés en cas de :

- Dommage ou non-retour d'éléments incluent dans le véhicule lors de la prise; clés, documents (constat à l'amiable) ...
- Restitution du véhicule sans carburant ou en cas de panne de carburant
- Nettoyage intérieur du véhicule

Frais d'annulation : 50\$CAD

Frais de NO-SHOW/non présentation à destination : Non-Remboursable et aucun remboursement pour une utilisation partielle de la location. Le client a un délai maximum de 2 heures avant la prise de son véhicule pour annuler sa réservation. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être effectué au client.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Europcar Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Informations Supplémentaires

Les CONDITIONS GÉNÉRALES suivantes sont données à titre indicatif, elles ne remplacent pas ni ne prévalent sur les conditions générales du loueur.

IMPORTANT : Le bon d'échange ne constitue pas un contrat. Au moment de prendre possession du véhicule, le client doit signer le contrat du loueur assujetti aux lois locales. Il est de sa responsabilité de s'informer sur la couverture territoriale autorisée, les garanties financières offertes, ainsi que tous frais supplémentaires ajoutés au contrat.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer des réglementations (vignettes, péages, code de la route, pneus d'hiver...) des différents pays couverts par l'Assurance et l'Assistance de la compagnie de location. Les péages routiers (ou autres taxes routières), les amendes et les frais de stationnement ou de vignettes sont non-inclus et non-remboursables.

Eurocar TT est une compagnie indépendante agissant à titre d'intermédiaire entre le client (ou l'agence de voyage) et le loueur. Elle n'assume aucune responsabilité découlant de problèmes rencontrés à destination en ce qui concerne les délais de livraison, la disponibilité d'un véhicule, les dommages matériels, corporels ou moraux découlant des agents ou représentants à destination.

Europcar et Eurocar TT ne peuvent être tenus responsables pour des problèmes suite à la création de dossiers, l'agence de voyage ou le client.

Veillez noter que les délais de traitement du Service Réclamation du loueur sont généralement de 4 à 9 semaines.